



Conservatoire
de l'espace
littoral
et des rivages
lacustres



Assemblée des
DEPARTEMENTS
DE FRANCE



LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES SPORTS DE NATURE

Une démarche de partage des connaissances

Depuis une vingtaine d'années, les sports de nature ont connu un engouement et une diversification considérables. Ils sont aujourd'hui pratiqués par près d'un tiers des français, à titre occasionnel ou régulier, individuellement ou en groupe. Cet essor contribue largement à l'attractivité et au développement des territoires et à la création d'emplois.

Face à ce développement, les espaces naturels sont aujourd'hui largement convoités et attirent des effectifs croissants de pratiquants, et de plus en plus de sites sont aménagés pour y répondre, augmentant la pression sur les milieux. C'est pourquoi, l'action des gestionnaires et la sensibilisation des pratiquants doivent contribuer à la préservation des milieux naturels.

Depuis plusieurs années, Réserves naturelles de France, la Fédération des parcs naturels régionaux, le Conservatoire du littoral, Rivages de France, les ministères en charge de l'environnement et des sports (direction des sports et Pôle Ressources National des Sports de Nature) et l'Assemblée des Départements de France travaillent conjointement sur les questions de développement des sports de nature et de protection des espaces naturels. De 2004 à 2006, ces partenaires ont participé à la rédaction d'un guide à l'usage des gestionnaires dont l'objectif était de diffuser les méthodes et outils fonctionnels pour concilier l'exercice des sports de nature et les objectifs de préservation environnementale.

Rejoint en 2006 par l'Office National des Forêts, Parc Nationaux de France et le Comité National Olympique et Sportif Français, ce groupe de travail inter-réseaux a souhaité poursuivre la réflexion engagée sur la question des impacts environnementaux des sports de nature, thématique complémentaire aux travaux menés collégalement auparavant.

Protéger certains sites de tout équipement et de toute activité pour y faire des lieux de quiétude et de préservation du patrimoine naturel est nécessaire. En d'autres lieux, c'est l'impact environnemental des sports de nature, qu'il soit constaté, avéré ou simplement pressenti, qui constitue fréquemment l'une des raisons pour laquelle l'accessibilité des espaces naturels à certains sports de nature est parfois limitée voire interdite. Souvent le manque d'études fiables ou la complexité de leur mise en oeuvre ne permet pas aux gestionnaires de prouver des impacts pourtant ressentis ou constatés. Cette situation les incite régulièrement à adopter une attitude restrictive, afin d'éviter tout impact potentiel.

Suite à la recherche d'études relatives aux impacts environnementaux des sports de nature conduite par le groupe de travail, certains travaux ont été identifiés et sélectionnés comme directement opérationnels. La valorisation et la diffusion de ces connaissances et de ces expériences constituent l'un des objectifs du groupe de travail. Celui-ci a fait le choix de synthétiser les informations recueillies sous la forme de « fiches techniques » illustrant des expériences locales d'évaluation et de gestion des impacts environnementaux des sports de nature.

L'enjeu est de fournir aux acteurs impliqués dans la gestion des espaces naturels et dans l'accompagnement des sports de nature, des informations compilées, objectives et fiables, afin qu'ils puissent les mobiliser pour travailler ensemble et résoudre les questions auxquelles ils sont confrontés. Il s'agira aussi d'identifier, dans un second temps, les domaines pour lesquels des études complémentaires sont nécessaires.